

Fort de France, le 4 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élection d'un juge au Tribunal Mixte de Commerce

Premier tour de scrutin

Le collège électoral pour l'élection d'un juge au tribunal mixte de commerce de Fort-de-France est invité à voter pour un premier tour de scrutin.

Les électeurs adresseront leur vote par correspondance à la préfecture jusqu'au **dimanche 20 novembre 2022 à 18h00**.

Les opérations de dépouillement du vote se dérouleront, le **lundi 21 novembre 2022** au tribunal judiciaire de Fort-de-France, siège du tribunal mixte de commerce.